

d'une meilleure vie." Alors le juge prenant un ton propre à intimider un enfant, le menaça des plus cruels supplices ; il le fit lier, comme pour le conduire au lieu de l'exécution : il ordonna de préparer le bûcher et d'y mettre le feu. Le courage de Cyrille n'en parut que plus assuré. Il se laissa conduire, sans verser une larme ; on l'approcha du feu comme pour l'y jeter ; mais il ne perdit rien de sa constance. Le juge avait seulement donné l'ordre de ne pas aller plus loin. Quand on vit que l'aspect du supplice n'avait fait aucune impression sur lui, on le ramena au juge qui lui dit : "Tu as vu le feu, tu as vu le glaive, seras-tu sage à présent ; et, par la soumission à ma volonté et à celle de ton père, mériteras-tu qu'il te rende son affection et qu'il te reçoive chez lui ?" Le jeune Cyrille répondit : "Vous m'avez fait grand tort de me rappeler ; je ne crains ni le feu ni l'épée ; j'ai hâte d'aller à une demeure beaucoup plus désirable, et je soupire après des richesses plus solides que celles de mon père. Ne tardez pas à me faire mourir pour que j'aie promptement à Dieu." Les assistants pleuraient en l'entendant parler ; mais il disait : "Vous devriez vous réjouir, au lieu de pleurer ainsi. Loin de chercher à m'affaiblir par vos larmes, vous devriez m'encourager et m'animer à tout souffrir. Vous ne savez pas quelle est la gloire qui m'attend, quelle est mon espérance, quelle est la cité céleste où je vais ! Laissez-moi finir ma vie mortelle." Ce fut dans ces sentiments qu'il reçut la couronne du martyr. Est-ce une belle histoire, mon Cyrille ?—Plus belle que celle de Reine.